

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-402 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2017-324 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN D'AUTORISER CERTAINS USAGES DE LA CLASSE D'USAGE COMMERCIAL C3-2 DANS LA ZONE AM-4 ET LES USAGES RÉSIDENTIELS R1 ET R7 DANS UNE PARTIE DE LA ZONE P-1

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-403 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2017-324 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN D'ASSURER LA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ, EN LIEN AVEC LES NORMES APPLICABLES AUX BÂTIMENTS PATRIMONIAUX, AINSI QU'AUX NOYAUX VILLAGEOIS EN MATIÈRE DE DÉMOLITION DE BÂTIMENT PATRIMONIAUX

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-404 PORTANT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DOMINIQUE

Les projets de règlement suivants ont été adoptés lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 9 janvier 2024.

Une assemblée publique de consultation se tiendra **le mardi 6 février 2024, à 20 h**, à l'endroit habituel des séances du conseil, soit au 1199, rue Principale, à Saint-Dominique. Au cours de cette assemblée publique, le conseil expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Les projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal, situé au 1199, rue Principale, à Saint-Dominique, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ainsi que sur le site Internet.

Donné à Saint-Dominique, ce 10 janvier 2024.



Jolyane Lamarche
Greffière adjointe